



Spécial élections  
professionnelles  
2008

## **SDU-13 FSU**

**du Conseil Général**

**des Bouches du Rhône**

Bureau A 2044

Tél : 04.91.21.19.60. Fax 04.91.21.19.69.

Mel : [sdu13@cg13.fr](mailto:sdu13@cg13.fr)—Blog : <http://sducg13.hautetfort.com/>

### **édito**

Les élections de vos représentants aux CAP, CTP CHS se dérouleront le 6 novembre 2008, dans toute la Fonction Publique Territoriale.



Ces élections constituent un moment fort de la vie syndicale mais aussi de celle de tous les fonctionnaires qui vont désigner leurs délégués du personnel dans les instances paritaires.

Cette élection revêt pour nous, SDU-13 FSU une importance capitale.

Nous sommes une équipe syndicale présente dans la collectivité depuis plusieurs années. En 2003, par conviction nous avons quitté la CFDT, marquant notre désaccord avec la politique de cette confédération syndicale, en particulier sur le dossier des retraites.

Nous avons poursuivi notre activité syndicale, élus, militants, adhérents sous la bannière FSU ; organisation où nous avons pu continuer à porter nos valeurs d'égalité et de solidarité.

Nos droits syndicaux obtenus suite aux élections de 2001, nous ont été retirés par notre employeur en 2006 : suppression du temps syndical.

Preuve de notre indépendance et de notre combativité, nous avons continué malgré tout. Aujourd'hui, nous pouvons présenter des listes dans chaque instance et dans chaque catégorie.

### **[Voter pour les listes FSU au Conseil Général 13 c'est :](#)**

→ Choisir des délégués intègres et déterminés,

→ nous redonner les moyens d'exercer une action syndicale efficace et indépendante,

→ défendre tous les agents, le statut de la Fonction Publique et le service public.

### **SOMMAIRE**

**Page 1 :**

Edito

**Page 2 :**

Défendre le service public et le pouvoir d'achat

**Page 3 :**

Carrières, avancements, promotions...

**Page 4 :**

Gagner de meilleures conditions de travail

**Le Bureau Syndical**

## Défendre les services publics

La défense et le développement du service public est un des axes prioritaires de la FSU. Or la période actuelle est l'occasion d'une attaque frontale contre les services publics.

Le service public de proximité est un facteur de cohésion sociale. Il fait une large place à la redistribution sociale et territoriale à travers ses principes : continuité et accessibilité des services rendus aux usagers, égalité de traitement, péréquation tarifaire, obligation de fourniture, souci de la qualité des prestations, minimisation des coûts pour la collectivité.

Dans de telles conditions, l'égalité d'accès et de traitement des usagers constitue un vrai enjeu de société.

C'est pourquoi la FSU considère que les services publics territoriaux ne peuvent être conçus comme de simples prestataires de service obéissant à des règles de rentabilité financières déterminant leurs règles tarifaires comme leur implantation. Ils doivent permettre l'accès égal de chaque citoyen à des droits légitimes et essentiels (santé, emploi, éducation, culture, justice etc.) sur tout le territoire.

Ils doivent constituer également un outil de défense de l'intérêt du plus grand nombre et favoriser la cohésion sociale.

C'est pourquoi nous nous devons de défendre les services publics, notre bien commun, seul vecteur réellement démocratique pour l'accès à des droits sociaux de qualité.

Avec les usagers, les personnels, les élus FSU entendent défendre, améliorer et démocratiser les services publics : notre bien commun !



**Garantir et améliorer nos droits et en gagner de nouveaux**

## Le pouvoir d'achat

La question du pouvoir d'achat est au centre des préoccupations des agents titulaires et non-titulaires de la Fonction publique Territoriale. La dernière étude de l'INSEE montre qu'en 2005, pour une part importante d'entre nous l'évolution du salaire moyen a été inférieure à l'inflation y compris avec les augmentations liées aux déroulements de carrière.

La perte de pouvoir d'achat des agents publics est supérieure à 8 % depuis 2000. L'inflation galopante enregistrée ces derniers mois aggrave d'autant plus la situation : le logement, les transports, les soins, les aliments de base, le gaz, l'électricité, les carburants... sont en constante augmentation.

Cette situation est d'abord la cause des salaires trop bas, ensuite d'une mauvaise redistribution des richesses produites.

En refusant de réelles négociations salariales dans la Fonction Publique le gouvernement pénalise les agents pour plusieurs années. Les rémunérations les plus basses sont proches du SMIC alors que les qualifications sont plus importantes en particulier dans la catégorie C qui représente 80% des agents.

# CTP

### La FSU revendique au Conseil Général 13 :

- La mise à l'ordre du jour des CTP au moins une fois par an de la question salariale, qui permettra une progression du pouvoir d'achat pour tous en particulier pour les bas salaires en renégociant le régime indemnitaire (IEMP, IAT, ISS, etc...),
- l'augmentation des frais de déplacements pour les agents qui utilisent leur véhicule pour leur fonction professionnelle,
- des salaires qui reconnaissent les classifications, les qualifications, les compétences et les responsabilités,
- une véritable action sociale négociée (mutuelle, bons d'achat rentrée scolaire, chèques restaurant, etc...).



## Carrière, avancements, promotions

### Quel sera notre rôle en CAP ?

Tout d'abord défendre vos droits et intervenir pour améliorer votre situation et votre carrière. Puis vous aider et vous accompagner lorsque cela est nécessaire et vous informer régulièrement, individuellement et collectivement (compte-rendu de CAP, prise de contact téléphonique, etc...)

### Pourquoi voter pour les candidats de la FSU ?

- Parce que nos candidats sont porteurs des valeurs qui fondent la FSU : la promotion sociale, l'émancipation des salariés, la justice sociale, la solidarité, le respect de tous les agents quelque soit leur grade et leur position statutaire.

- Parce que nos candidats sont présents sur le terrain, connaissent les réalités de travail, sont à l'écoute des agents et porteurs de leurs revendications.

- Parce qu'ils sont formés pour mieux vous défendre et préparent ensemble les CAP. Ils restent convaincus que le changement est possible en matière de respect des agents et de leur carrière professionnelle au Conseil Général 13.

# CAP

**La FSU demande un accroissement du rôle et des compétences des Commissions Administratives Paritaires. Les avis rendus à la majorité doivent être respectés et appliqués par l'employeur.**

### La FSU s'engage au Conseil Général 13 pour :

- la suppression des quotas et pour des ratios d'avancement à 100%,
- la reconnaissance des qualifications et des métiers,
- favoriser le passage de catégorie C en B et de B en A,
- la revalorisation des traitements de la catégorie B et B+,
- l'homologation des Bac +3 niveau 2 et classification en A.

### Egalité Hommes/Femmes

Dans la fonction publique territoriale les femmes sont nettement majoritaires.

Pourtant on est loin de l'objectif affiché d'une égalité professionnelle hommes/femmes dans la Fonction Publique Territoriale.

#### DES SITUATIONS ANORMALES :

- Les Assistants Familiaux ne sont pas suffisamment reconnus et doivent obtenir plus de garanties sur leur carrière.
- Les métiers administratifs et sociaux, comptant plus de 80% de femmes, sont défavorisés.
- Enfin, les qualifications de la filière sociale et médico-sociale doivent être reconsidérées.

Ces situations sont anormales. Aussi la FSU entend prendre toute sa place pour combattre ces inégalités et œuvrer à une réelle parité des droits des femmes.

### La FSU se bat au Conseil Général 13 pour :

- que les agents de la filière administrative aient des déroulements de carrière améliorés et des promotions facilitées,
- que les métiers du social, de l'animation et de la petite enfance soient reconnus à leur juste valeur.



**La Fédération Syndicale Unitaire est devenue en 15 ans, une organisation syndicale reconnue et incontournable dans toute la Fonction Publique.**

**Son succès est dû à son efficacité et à sa volonté d'impliquer les personnels de tout le secteur public dans le mouvement social grâce au débat et aux actions mis en œuvre, dans la recherche de l'unité syndicale la plus large possible.**

## Pour gagner de meilleures conditions de travail

Stress, mal au dos, harcèlement, non-respect des règles d'hygiène et de sécurité : tels sont les principaux problèmes des personnels de la Fonction Publique Territoriale.

Les accidents de travail qui sont dus à du matériel défectueux ou des méthodes de travail inadaptées, les arrêts de maladie liés à des conditions de travail qui deviennent de plus en plus dures, les agressions verbales voire physique dont sont victimes les agents



d'accueil, les pressions professionnelles de plus en plus fortes, sont autant de préoccupations qui concernent les salariés du Conseil Général. Elles touchent tous les métiers, toutes les filières...

### Il faut améliorer les conditions de travail :

Les locaux inadaptés ou vétustes, la surcharge de travail, les diverses pressions que nous subissons... Malheureusement la liste est longue des problèmes que les agents territoriaux rencontrent au quotidien.

Ces conditions de travail empêchent les collègues de remplir correctement leur tâches au détriment de leur santé, de leur sécurité, mais aussi du service public.

Au Conseil Général 13, grâce à la forte pression des syndicats et notamment de la FSU, le CHS fonctionne et a obtenu des avancés dans ces domaines.

# CHS



Néanmoins lors du prochain mandat beaucoup de chantiers restent à ouvrir (comme le reclassement professionnel, la prise en compte des agents handicapés...) ou à poursuivre (sur le harcèlement, la maintenance des locaux...).

La FSU est un syndicat de terrain attaché à son indépendance, qui défend tous les agents

La FSU agit pour améliorer les conditions de travail afin de permettre aux agents de répondre plus efficacement aux demandes des usagers.

Au Conseil Général, les candidats au CHS s'engagent pour :

- le respect des réglementations concernant l'hygiène et la sécurité,
- le renforcement du rôle de la médecine préventive,
- l'amélioration des méthodes et des techniques de travail,
- de meilleurs choix d'équipements professionnels,
- une meilleure adaptation des postes de travail,
- une réelle politique de prévention.

Notre efficacité est liée à notre conception du syndicalisme

